

Vivre à **Jouy**

**JOUY-LE-MOUTIER
DÉCROCHE UNE 3^E FLEUR !**



www.jouylemoutier.fr



**MARDI 27 JANVIER
19H30 - LE NAUTILUS**

tarif unique
3,50€

©2025 20th Century Studios



**VOTRE
MARCHÉ FORAIN**

Tous les dimanches - 8h>13h30

4 DOSSIER

- Jouy-le-Moutier décroche une 3^e fleur

10 PORTRAIT

- Au coeur des jardins des Hauts de Jouy

12 À LA UNE

- Recensement 2026 : la campagne se prépare
- Octobre rose : un bel élan de solidarité
- Listes électorales : pensez à vérifier votre inscription !

14 TEMPS FORTS

16 MA VILLE EN ACTION

- Éguerêts : le parking provisoire a ouvert
- Les essentiels du budget 2026

18 S'ÉVADER

- Ouvrez grand les yeux, les oreilles... et l'imagination

20 ACTUS DE VOS COMMERCES

- Village : le retour d'un commerce de proximité
- Crispy Krunch : du croustillant place du Bien-Être

21 CONTE DE NOËL

22 TRIBUNES

Directeur de la publication : Hervé Florczak

Rédaction : Lotfi Hammouraoui, Claire Le Bihan

Crédits Photos : Antonio Pédalino, Céline Sturm, Direction de la communication et de la Participation citoyenne, Adobe Stock.

Réalisation : Direction de la communication et de la Participation citoyenne

Impression : Le Réveil de la Marne

Vivre à Jouy est imprimé sur un papier couché satin 115 g / m²
(Produit certifié PEFC 100%)

Régie publicitaire : Graph'i page - Isabelle Vidalie / 07 71 58 95 78

Tirage : 8 000 exemplaires

Dépôt légal : Janvier - Février 2026

Contact : com@jouylemoutier.fr / 01 34 41 65 00



Hervé FLORCZAK
Maire de Jouy-le-Moutier

Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Chères Jocassiennes, chers Jocassiens,

Jouy-le-Moutier respire avec trois poumons. Elle est, en effet, la seule ville de l'Agglomération de Cergy-Pontoise qui puisse se vanter de posséder sur son territoire : une rivière, une campagne et une forêt.

Cette singularité lui confère sa principale caractéristique : une ville lovée dans un écrin de nature.

Notre ville vient d'obtenir la troisième fleur au concours régional des Villes et Villages Fleuris.

Cette distinction s'inscrit dans un processus de travail régulier. Elle prend en compte l'aménagement et la gestion des espaces verts, la propreté de l'espace public ainsi que les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.

Je tiens à saluer le travail des agents municipaux, l'implication des bénévoles, des associations et de nos partenaires ainsi que l'engagement de nombreux habitants.

Cette distinction vient couronner l'année 2025 et jette déjà des fleurs, si je puis dire, à sa suivante.

Que 2026 soit pour chacun une année de santé, de projets aboutis et de liens renouvelés.

Puisse-t-elle être, à l'image de nos parcs et de nos espaces publics, une année où s'épanouissent les initiatives, où se cultivent les solidarités et où germe la participation citoyenne dans notre ville.

Car c'est ensemble, chaque jour, que nous faisons de notre commune un territoire attractif, attentif à son environnement et fidèle à ses valeurs.

En avançant avec méthode et constance, nous continuerons à faire de Jouy-le-Moutier un lieu où il fait bon vivre.

Jouy-le-Moutier accueillante par nature... et toujours prête à se laisser cueillir.

Excellente année à toutes et tous.

Votre maire.

JQUY-LE-MOUTIER DECROCHE UNE 3^E FLEUR

LES ESPACES VERTS EN CHIFFRES

- 40 ha de bois communaux
- 30 ha gérés par l'Agglomération de Cergy-Pontoise
- 71 ha de forêt départementale
- 9 ha de parcs communaux
- 75 parcelles de jardins familiaux
- 3 300 arbres d'alignement

Après l'obtention de la 2^e fleur en 2022, la Ville a choisi de poursuivre sa démarche et de se porter de nouveau candidate trois ans plus tard pour l'attribution de la 3^e fleur en 2025, conformément au règlement du label. La participation s'est donc déroulée selon le calendrier établi : dépôt du dossier de candidature au mois de mai 2025, passage du jury en juillet pour évaluer les actions menées sur le terrain, puis annonce officielle des communes lauréates en novembre.

UN LABEL, UNE HISTOIRE, UN SENS

Créé en 1959, le label Villes et Villages Fleuris célèbre les communes françaises qui s'engagent pour un cadre de vie durable et accueillant.

Derrière les massifs colorés et les jardinières parfumées, il distingue une philosophie : celle d'un aménagement respectueux, d'une gestion raisonnée, d'un lien intime entre habitants et territoire.

Vendredi 4 juillet dernier, la visite du jury, attentive et bienveillante, a évalué la cohérence globale du projet communal.

Recevoir une troisième fleur, c'est être reconnu pour l'équilibre subtil entre esthétique et écologie, entre maîtrise et lâcher-prise. C'est la marque d'une ville qui, sans artifice, compose chaque jour avec le vivant.

UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE

À Jouy-le-Moutier, la nature ne s'impose pas : elle se partage. Des élus aux jardiniers municipaux, des écoles aux associations, chacun apporte sa pierre — ou plutôt sa graine — à cet édifice collectif.

La candidature au label n'a pas été une fin en soi mais une manière d'évaluer les progrès accomplis, de valoriser le travail patient des équipes et d'encourager la participation de tous.

À Jouy-le-Moutier, la gestion des espaces verts s'adapte à la nature des lieux. Les prairies fleuries ondulent sous le vent, les zones de fauchage tardif laissent place aux insectes et aux oiseaux, et les haies champêtres redessinent le paysage au fil des saisons.

Les déchets de taille, broyés et réutilisés sur place, nourrissent les sols d'où renaîtra, au printemps, un nouveau foisonnement.

Flâner dans Jouy-le-Moutier, c'est suivre le fil d'un jardin à ciel ouvert. Au détour d'une allée, le parfum des lavandes rencontre celui des rosiers. Les graminées dansent dans la lumière, tandis que les érables et les cerisiers enflamment l'automne de leurs teintes rouges et dorées.

Ici, chaque plantation a sa raison d'être : adaptée au sol, à la lumière, à l'usage du lieu. Les espèces locales et rustiques, choisies pour leur sobriété en eau, offrent un spectacle changeant, renouvelé à chaque saison.

Les techniques sont simples, respectueuses : compost issu des jardins familiaux, paillage naturel, arrosage manuel et attentif. Tout concourt à préserver l'équilibre fragile entre beauté et durabilité.

Historique

3^e fleur : 2025

2^e fleur : 2022

1^e fleur : 2017





DES QUESTIONS POSÉES, DES RÉPONSES APPORTÉES

CLÉMENT DORNIER

CHEF DE RÉGIE ESPACES VERTS



Quelles actions ou aménagements ont le plus contribué à l'obtention de cette 3^e fleur ?

Cette 3^e fleur est le résultat de plusieurs années d'efforts collectifs. Les aménagements qui ont pesé le plus sont la diversification de nos plantations, avec davantage d'espèces locales et mellifères, ainsi que la création de massifs plus durables et moins gourmands en eau. La roseraie du Parc André Eve a également beaucoup impressionné le jury.

Nous avons également renforcé la gestion différenciée des espaces verts en adaptant l'entretien selon les zones : certaines plus naturelles, d'autres plus fleuries et structurées.

L'installation de mobiliers écologiques – comme des hôtels à insectes et des zones de prairies fleuries – a aussi été saluée par le jury. Enfin, l'amélioration de la propreté et la cohérence générale des trames vertes ont joué un rôle important.

Quelles sont les pistes pour continuer dans cette voie ?

L'objectif maintenant est de maintenir notre niveau d'exigence. Nous travaillons sur plusieurs aspects : développer des corridors écologiques pour renforcer la biodiversité, intégrer davantage d'arbres d'ombrage et poursuivre la transition vers une gestion encore plus économe en eau, notamment avec la récupération et l'arrosage automatique raisonné.

Nous souhaitons aussi repenser certains espaces très fréquentés pour en faire des lieux plus végétalisés et conviviaux.

Enfin, une part importante du travail se fera sur la pédagogie : mieux expliquer nos actions, sensibiliser aux enjeux du climat et associer plus largement les habitants.

Justement, comment les habitants peuvent-ils participer davantage à l'entretien et à la valorisation des espaces verts ?

Les habitants ont un rôle essentiel. Ils peuvent participer en adoptant des gestes simples : respecter les plantations, éviter les dépôts sauvages, ou signaler une dégradation.

Mais ils peuvent aussi s'impliquer plus activement : en participant aux opérations de nettoyage des quartiers ou encore en entretenant le pas-de-porte devant chez eux dans l'esprit du permis de végétaliser.

Nous encourageons également chacun à favoriser la nature chez soi – en plantant une haie, en laissant un coin de jardin plus sauvage, ou en installant un récupérateur d'eau.

Plus la ville compte d'habitants engagés, plus elle devient une ville agréable, verte et vivante.



Les équipes des espaces verts, de la voirie et de la propreté au service du cadre de vie jocassien

LA MAIN VERTE POUR TOUS

Le fleurissement ne se décrète pas depuis un bureau : il se secrète avec les habitants. Grâce au permis de végétaliser, chacun peut s'approprier un coin de trottoir, un pied de mur, un bout de façade.



Les semaines éco-citoyennes, chaque printemps, transforment la ville en atelier à ciel ouvert : nettoyage des quartiers, ateliers de jardinage, pique-niques zéro déchet.

Les enfants aussi sont de la partie. Dans les écoles, la nature entre en classe : on y observe la germination, on plante, on arrose, on apprend à reconnaître les pollinisateurs.

Le programme des cours Oasis, en végétalisant les espaces scolaires, crée des îlots de fraîcheur et de biodiversité : de véritables refuges pour la faune, mais aussi pour l'imaginaire des plus jeunes.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Développement de prairies mellifères et zones d'éco-pâturage.
- Installation d'hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et gîtes à chauve-souris.
- Mise en œuvre d'une trame dorée, intégrée au Plan Local d'Urbanisme, destinée à protéger les corridors écologiques des pollinisateurs.
- Obtention du label APICité "2 abeilles - démarche reconnue", valorisant les actions en faveur des abeilles et des pollinisateurs sauvages.

Ces dispositifs contribuent à renforcer la continuité écologique entre les différents espaces verts de la commune.

UNE VILLE FLEURIE TOUTE L'ANNÉE

Jouy-le-Moutier s'attache à assurer une présence végétale permanente :

- jonquilles et crocus au printemps,
- rosiers, lavandes et graminées en été,
- feuillages rouges d'érables et de cerisiers à l'automne,
- plantes hivernales comme les cyclamens ou les hellébores.



Le fleurissement s'appuie sur des techniques respectueuses de l'environnement : compost local, paillage organique, arrosage manuel ciblé.

UN PATRIMOINE NATUREL À REDÉCOUVRIR

De la fraîcheur des berges de l'Oise aux ombrages du parc André-Eve, de la quiétude du bois communal aux sentiers du parc Raclet, Jouy-le-Moutier offre au promeneur un maillage d'espaces où la nature dialogue avec l'histoire.

Les lavoirs restaurés, les panneaux patrimoniaux et les rallyes pédestres invitent à la découverte, à la flânerie, à une forme de tourisme doux qui met en valeur la richesse du territoire sans le brusquer.

Ici, tout incite à ralentir : poser le regard sur un détail, écouter le bruissement d'un feuillage, sentir le parfum du tilleul ou du chèvrefeuille.



UNE VILLE DURABLE, TOURNÉE VERS DEMAIN

Cette troisième fleur ne porte pas uniquement sur le fleurissement. Elle prend en compte une approche globale du cadre de vie, intégrant notamment la gestion des espaces publics, la prise en compte de la biodiversité, les actions menées dans la durée et la qualité des usages au quotidien.

Les matériaux choisis pour les aménagements urbains sont perméables, les mobiliers fabriqués à partir de matériaux recyclés, les mobilités douces encouragées par des bornes de réparation pour vélos.

Chaque geste compte : récupérer l'eau de pluie, pailler les massifs, favoriser les essences locales. Jouy-le-Moutier s'affirme ainsi comme un territoire où la nature trouve sa place jusque dans la trame urbaine.

Cette distinction vient consacrer cette alliance entre l'humain et le végétal, entre la rigueur du projet et la poésie du vivant.

UNE GESTION ÉCONOME DES RESSOURCES

- Les systèmes de récupération d'eau de pluie équipent les écoles et les jardins familiaux.
- Les arrosages automatiques ont été supprimés au profit d'arrosages manuels limités.
- Les espèces choisies sont résistantes à la sécheresse.
- Les déchets verts sont valorisés en paillage ou compost.
- Les matériaux de voirie sont désormais drainants, favorisant l'infiltration des eaux de pluie.

CE QUE LA 3^E FLEUR RÉCOMPENSE

- la cohérence des actions menées dans la durée,
- la qualité de la gestion écologique des espaces publics,
- la valorisation du patrimoine paysager et naturel,
- la participation active des habitants et des acteurs locaux.

Cette distinction confirme l'orientation de Jouy-le-Moutier vers un modèle d'aménagement durable, conciliant qualité de vie, nature en ville et biodiversité préservée.

Cette distinction, c'est aussi une invitation. Invitation à redécouvrir sa ville, à s'y promener autrement, à voir dans chaque fleur, chaque arbre, chaque sentier, une promesse de beauté et d'avenir.

À Jouy-le-Moutier, la nature n'est jamais bien loin : elle s'invite au détour d'une rue, au creux d'un jardin, dans la cour d'une école.

Et c'est peut-être cela, la plus belle récompense : vivre dans une ville où il fait bon marcher, respirer, contempler — une ville où la nature, humble et présente, accompagne nos pas.





3 QUESTIONS À... MARTINE LESAGE

ANCIENNE PRÉSIDENTE ET ADMINISTRATRICE

AU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Pourquoi l'obtention d'une 3^e fleur est-elle importante pour une ville et ses services municipaux ?

C'est une étape déjà très importante : la dernière avant l'obtention de la 4^e fleur ! Une 3^e fleur vient confirmer la politique menée depuis des années dans votre ville.

C'est un niveau élevé, très valorisant pour vos services. Avec une bonne communication, l'impact de cette distinction peut être amplifié car les habitants sont les premiers bénéficiaires de l'amélioration de leur cadre de vie.

C'est aussi un défi collectif pour tous les services qui travaillent de manière transversale afin de décrocher une fleur supplémentaire. Un défi motivant, avec à la clé une réelle satisfaction si les critères du jury sont bien respectés.

En quoi le label "Villes et Villages Fleuris" constitue-t-il une feuille de route pour les politiques publiques ?

Ce label bénéficie d'une notoriété grandissante : chaque année, de plus en plus de villes choisissent de s'y engager. Il constitue une véritable feuille de route pour les politiques publiques. Grâce à cette feuille de route, nous apportons des réponses aux élus qui souhaitent faire de leur ville un lieu agréable à vivre.

Dans cet état d'esprit, cette feuille de route intègre désormais largement les enjeux environnementaux : création d'îlots de fraîcheur, désimperméabilisation des cours d'école, végétalisation des cimetières, etc.

Nous sommes aujourd'hui en plein dans l'actualité du réchauffement climatique. Il faut anticiper les critères de demain pour rester en phase avec les attentes modernes. Le savoir-faire des jardiniers, notamment dans le choix des espèces qui embelliront tout en protégeant de la chaleur,

est essentiel pour construire la ville verte de demain, en cohérence avec les enjeux de biodiversité.

Comment les habitants participent-ils aujourd'hui à l'embellissement et à la végétalisation de leur commune ?

Il se passe quelque chose de très positif. Contrairement à la situation d'il y a une quinzaine d'années, lorsque le concours des maisons fleuries dominait, on observe aujourd'hui une véritable appropriation de l'espace public par les habitants. Ils formulent des demandes pour fleurir une rue ou des ruelles et s'engagent à entretenir ces aménagements, qu'ils soient en bordure d'immeubles ou le long des murets. C'est assez récent et très encourageant.

Les habitants participent également par le biais de jardins partagés ou potagers. Le fait de mettre les mains dans la terre est apaisant et crée aussi du lien social. Dans une société où l'individualisme progresse, le label contribue à lutter contre la solitude, qui est plus répandue qu'on ne le pense. Nous avons une responsabilité à ce niveau.

Les habitants doivent être informés du label et du travail des jardiniers. Les saisons se succèdent, chacune avec sa beauté, sa gestion et son entretien. Les habitants souhaitent comprendre ce qui se passe. J'ai toute confiance : des associations se créent pour organiser la fête des fleurs ou proposer des actions pédagogiques pour les enfants dans les écoles.

Aujourd'hui, la dynamique est bien lancée, et pour demain, je ne suis pas inquiète : les habitants connaissent les enjeux.



Lundi 24 novembre dernier, au siège de la Région Ile-de-France, une délégation jocassienne menée par le maire, Hervé Florczak, a officiellement reçu la 3^e fleur au concours des villes et villages fleuris.

AU CŒUR DES JARDINS DES HAUTS DE JOUY

Lorsqu'on pousse le petit portillon des Jardins des Hauts de Jouy, on a l'impression de changer de rythme. Ici, le temps se mesure moins en minutes qu'en saisons, et chaque parcelle raconte une histoire. Celle de l'association, d'abord, mais aussi celle de ses jardiniers qui font vivre depuis onze ans ce lopin d'un hectare, discret et vibrant à la fois.



1 HECTARE

75 PARCELLES,

75 M² OU 150 M²

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

jardindeshautsdejouy@gmail.com



« On vient ici pour jardiner... mais aussi pour respirer », confie Philippe Sainjon, à la tête de l'association depuis 2017. Son sourire raconte autant que ses mots : il n'a pas seulement pris une responsabilité, il a pris racine.

NOUVELLE BOUTURE

Tout a commencé ailleurs, aux jardins familiaux des Vaux-Labours : « À l'époque, la Municipalité avait décidé de construire sur les terrains. Puis une partie de la parcelle a été rognée par l'élargissement du boulevard d'Écancourt », se souvient-il. Alors, il a fallu partir pour rebondir. « Gilbert Marsac, le maire d'alors, nous a fait déménager ici. Nous sommes installés depuis 2014 et nous avons recréé l'association : Les Jardins des Hauts de Jouy. »



Depuis, les jardiniers ont apprivoisé cet hectare de terre agricole plutôt rebelle. Argileuse, caillouteuse, pas vraiment faite pour accueillir des potagers.

Les terrains font soixante-quinze ou cent cinquante mètres carrés, accessibles pour une somme volontairement modeste afin que chacun puisse jardiner sans que l'argent devienne un frein.

La liste d'attente reste raisonnable, elle ne compte plus qu'une douzaine de noms, après être montée à trente en pleine période Covid, lorsque le besoin de nature s'est fait plus pressant que jamais. « Il faut être patient, comme la nature », glisse le président. Il sait de

quoi il parle : il a lui-même attendu cinq ans avant d'obtenir une parcelle.

Le jardin s'est féminisé au fil des années, notamment depuis la crise sanitaire. La moitié des adhérents sont désormais des adhérentes, dont l'âge s'échelonne de la trentaine à 80 ans : « Les gens ont redécouvert le plaisir de manger quelque chose qu'ils ont planté eux-mêmes. C'est un moyen de subsistance, et ça permet vraiment de faire des économies », constate-t-il.

Tous les milieux sociaux y sont représentés : « Il suffit d'être Jocassien. Ici, tout le monde est bienvenu », insiste Philippe Sainjon. Aujourd'hui, l'association vit au rythme de ses soixante-quinze parcelles. Les jardiniers y ont planté bien plus que des légumes : une communauté. La seule obligation est de donner quatre heures par an à l'entretien commun, histoire de rappeler que ce lieu se construit ensemble.

SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX ?

Les règles sont simples : les plantations ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur, et chacun peut installer une petite serre de neuf mètres carrés, très utile pour les tomates.

La charte est strictement « zéro phyto » : aucun produit chimique n'est toléré. L'eau de pluie est récupérée dans un long bassin d'une centaine de mètres, relié à dix solides pompes à bras. Elles commencent d'ailleurs à fatiguer après onze ans de service, surtout avec les gels successifs, et leur remplacement est prévu grâce au budget participatif de la Région Ile-de-France. Le projet initial prévoyait même une éolienne pour fournir l'électricité, mais l'idée n'a jamais abouti.

Pour enrichir cette terre exigeante, l'association s'appuie sur un solide partenariat avec la ferme d'Écancourt : « Ils nous apportent la litière de leurs animaux. C'est parfait comme engrais, et on s'en sert aussi comme paillage l'été. Les trois quarts de notre paille viennent de chez eux. » Rien ne se perd, tout se transforme, selon un équilibre aussi simple que naturel.

En ce moment, les parcelles se couvrent d'ail, de fèves, de quelques rangs de pommes de terre pour les plus aventureux.



On y récolte encore navets, poireaux, salades, cardes. La saison n'est pas la plus généreuse mais c'est un temps précieux pour préparer la suivante. « On peut tout planter... enfin tout ce qui est légal ! », plaisante le président.

Chaque jardinier apporte ses habitudes, ses traditions, ses envies. Cela crée une palette végétale et humaine d'une rare richesse.

Mais le plus précieux ici ne se pèse pas en kilos de récolte.

ICI, ON CULTIVE LE LIEN SOCIAL

Le jardin est un lieu de respiration, à deux pas des pistes cyclables, de la forêt, des sentiers qui aèrent l'esprit. « On est dans un calme végétal », souffle-t-il. Et surtout, c'est un espace de partage. « Les gens ne viennent pas seulement jardiner. Ils viennent échanger, demander conseil, papoter. Cela crée un lien social très important. »

Deux fois par an, un grand repas rassemble les adhérents : un barbecue en septembre, un second à la fin de l'assemblée générale en novembre. Ces moments scellent ce qui se cultive aussi toute l'année : la convivialité.

En quittant les Jardins des Hauts de Jouy, on comprend que l'on n'a pas seulement visité un potager collectif. On a traversé un lieu où la terre et les humains grandissent ensemble, au fil des saisons.

« Ici, on fait pousser des légumes... mais surtout des liens. » conclut Philippe Sainjon. Et dans ses mots, on sent déjà le parfum des récoltes à venir...

L'ÉGLISE SE PARE DE LUMIÈRE



À l'heure où les illuminations égayent les rues de Jouy-le-Moutier, un nouvel éclat attire les regards. Depuis quelques semaines, en effet, l'église Notre-Dame de la Nativité bénéficie d'un éclairage subtil mis en place par l'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Loin d'un effet spectaculaire, la mise en lumière se veut douce, respectueuse, pensée pour révéler l'architecture sans la dénaturer. Les volumes, les pierres et les détails sculptés émergent à la tombée du jour, soulignant la beauté d'un édifice qui accompagne la vie de la commune depuis des siècles.

RECENSEMENT 2026 : LA CAMPAGNE SE PRÉPARE

À partir du 15 janvier et jusqu'au 21 février 2026, Jouy-le-Moutier participera à la nouvelle campagne nationale de recensement de la population.

Un rendez-vous régulier, essentiel pour mieux connaître l'évolution du territoire et adapter les services publics aux besoins des habitants.

Comme chaque année, des agents recenseurs, dûment identifiables, se rendront auprès des foyers concernés pour remettre les questionnaires ou proposer la réponse en ligne.

Les informations recueillies resteront strictement confidentielles, mais leurs retombées, elles, sont bien concrètes : équipements scolaires, transports, politiques publiques... autant de décisions qui s'appuient sur ces données.

Ce temps fort de la vie municipale rappelle que derrière les chiffres se dessine la réalité d'une ville en mouvement. Participer au recensement, c'est contribuer à mieux préparer l'avenir de la commune.



OCTOBRE ROSE : UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ



La mobilisation des Jocassiennes et des Jocassiens a une nouvelle fois marqué l'édition 2025 d'Octobre Rose.

Grâce à la participation du public, notamment lors de la marche rose du 18 octobre dernier, c'est un chèque de 912 euros qui a été remis par le maire Hervé Florczak à Mme Rousseau, secrétaire générale de la Ligue contre le cancer – comité du Val-d'Oise.

La marche solidaire, organisée dans une ambiance chaleureuse et dynamique, a réuni pas moins de 300 personnes venues soutenir la lutte contre le cancer du sein et rappeler l'importance du dépistage.

La Ville adresse ses remerciements à l'ensemble des participants pour leur engagement et leur générosité, et réaffirme son soutien aux actions de prévention, d'accompagnement et de recherche menées tout au long de l'année.

LE RENOUVEAU DU LAMA BLANC

Installé depuis un an à la tête de la station de lavage Le Lama Blanc, située rue Denis Papin, un Val-d'Oisien de 34 ans, Julien de Moura, poursuit la modernisation de l'établissement.

Après avoir investi dans du matériel neuf et mené plusieurs travaux de rénovation pour améliorer la qualité du service, le gérant mise aussi sur la proximité.

Il vient d'ouvrir un point de livraison de colis autonome Pickup – La Poste, offrant ainsi aux habitants un service pratique et accessible 7 jours sur 7.



LISTES ÉLECTORALES : PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION !

Les élections municipales et communautaires ont lieu tous les six ans. Les prochaines se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Elles sont organisées pour élire les membres des conseils municipaux qui élisent ensuite le maire, mais aussi les conseillers communautaires qui représentent les communes dans les intercommunalités.

Être inscrit, c'est la première étape pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription sur les listes électorales ainsi que les changements d'adresse peuvent être effectués tout au long de l'année.

Toutefois, pour ces élections municipales, la date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026 (sauf situations particulières).

Dates limites pour les municipales 2026

- Inscription en ligne : jusqu'au 4 février 2026
- Inscription en mairie ou par courrier : jusqu'au 6 février 2026

Certaines situations particulières (déménagement tardif, majorité atteinte juste avant le vote, naturalisation...) permettent une inscription jusqu'au 5 mars 2026.

Vérifier votre inscription

Un portail officiel : www.service-public.gouv.fr permet de vérifier rapidement votre bureau de vote et votre statut d'électeur.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de l'élection : la procuration

Vous pouvez désigner quelqu'un pour voter à votre place.

La procuration peut se faire :

- en ligne (avec identité numérique certifiée),
- ou en commissariat / gendarmerie / tribunal via un formulaire papier.

Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale française et ne peut détenir qu'une seule procuration en France.

LA CARTE DES BUREAUX DE VOTE



LES 11 BUREAUX DE VOTE

- BV1** - Hôtel de ville
56 rue Gabriel Lainé
- BV2** - Groupe scolaire des Vaux Labours
13 rue des Ecoles
- BV3** - Groupe scolaire des Jouannes
17 bis rue du Colombier
- BV4** - Groupe scolaire du Vast
2 place du Four à Chaux
- BV5** - Groupe scolaire de Noyer élémentaire
Boulevard de l'Oise
- BV6** - Groupe scolaire de Noyer maternel
27-29 rue de l'Angélus
- BV7** - Groupe scolaire des Tremblays
3 allée des Sources
- BV8** - LCR Merisiers
Rue Rossini
- BV9** - Groupe scolaire de la Côte des Carrières
17 mail Alphonse de Lamartine
- BV10** - Groupe scolaire des Eguerets
4 allée des Eguerets
- BV11** - Le Nautilus
96 avenue des Bruzacques



1. COMMÉMORATION

Mardi 11 novembre dernier, marquait le 107^e anniversaire de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale. La Ville a rendu hommage à celles et ceux tombé(s) pour la France. Un moment de recueillement et de transmission.



2. RENCONTRE AVEC ALEXIS LAIPSKER

Mercredi 19 novembre, la Médiathèque, en partenariat avec le Grand Cercle, a eu le plaisir d'accueillir Alexis Laipsker, écrivain de romans policiers et de thrillers. Un échange, riche, authentique et passionnant qui s'est conclu par une chaleureuse séance de dédicaces et quelques photos souvenirs avec l'auteur.



3. LES 30 ANS DU NAUTILUS

Le spectacle de hip-hop organisé par l'association Nou'art a marqué un moment fort : d'anciens jeunes Jocassiens, aujourd'hui devenus professeurs de danse, sont revenus sur la scène de leurs débuts pour offrir une performance vibrante aux côtés de leurs élèves. La soirée a également été l'occasion de saluer l'architecte Jean-Pierre Cornet, dont la vision continue d'inspirer ce lieu de vie et de culture, ainsi que de rendre hommage à Gabriel Lainé, initiateur du projet il y a 30 ans, grâce à qui cet équipement est devenu un véritable repère pour la commune.



4. CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES

La cérémonie de remise officielle des diplômes du brevet et du baccalauréat a réuni élèves, familles et équipe éducative. Cette remise de diplôme marque une étape importante de leur parcours scolaire.





5. TÉLÉTHON 2025

Aux côtés de la Ville, vous avez été nombreux à soutenir la cause du Téléthon et l'élan de solidarité en soutien aux malades, à leurs proches, mais aussi à la recherche scientifique.

La Ville remercie tous les donateurs ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont animé la journée du 6 décembre.

6. PLATEAU STAND-UP

Le 6 décembre, au Nautilus, un plateau de stand-uppers reconnus : Hakim Jemili, Ray Mendes, Hugo tout seul..., a électrisé une salle comble, gagnée rapidement par des éclats de rire continus.

Une belle soirée pour les zygomatiques et le moral !

7. REMISE DES COLIS

Comme chaque année, les Jocassiennes et Jocassiens, âgés de 75 ans et plus, ont été très nombreux à récupérer leur colis de Noël, garnis de bons produits, offert par la Ville.

8. VILLAGE DE NOËL

Le traditionnel Marché de Noël, place du Bien-Être a une nouvelle fois attiré de nombreux Jocassiens, samedi 13 et dimanche 14 décembre. Pas moins de 70 exposants vous ont proposé diverses idées de cadeaux et de décors ainsi que de nombreuses gourmandises.

Le Père Noël et sa garde rapprochée étaient, bien entendu, au rendez-vous pour le plus grand plaisir des plus jeunes.

ÉGUERÊTS : LE PARKING PROVISOIRE A OUVERT

Le projet de requalification des Éguerêts avance : après les échanges avec les Jocassiens, les premiers aménagements sortent de terre. Le parking provisoire accueille déjà les usagers et les prochaines étapes s'organisent jusqu'au parking définitif.

Le chantier de requalification des abords du Nautilus a démarré en septembre dernier pour une durée de six mois. L'objectif : remodeler entièrement les espaces à l'avant comme à l'arrière de l'équipement en cohérence avec les aménagements du cœur de ville.

SOLUTION DE STATIONNEMENT

La démolition des huit pavillons ayant été achevée, un parking public provisoire a été aménagé sur cette emprise.

Il est désormais ouvert au public, offrant une solution de stationnement pendant toute la durée des travaux.

Cette étape a permis d'engager la requalification des abords arrière du Nautilus dans de bonnes conditions.

Afin de marquer un nouveau point d'étape avec les Jocassiens, une rencontre de

proximité avait été organisée par la Ville, le lundi 17 novembre au Beffroi.

Celle-ci a permis de présenter l'avancement des études, la désignation du promoteur ainsi que le calendrier prévisionnel du chantier de construction.

ET APRÈS ?

L'association EPISOL, actuellement installée dans la cité artisanale, emménagera prochainement dans les locaux de l'ancien bar-tabac des Éguerêts, acquis par la Ville, qui a fermé récemment ses portes.

Ce déménagement permettra de lancer les travaux de démolition de la cité artisanale, prévus pour durer environ deux mois.



À l'issue de cette démolition, le site accueillera la dernière grande étape du projet : la création du parking public définitif, dont l'ouverture est envisagée en septembre prochain.

Cette étape finalisera la transformation complète du secteur appelé à devenir plus vert, plus accessible et mieux connecté au cœur de ville.



À l'arrière du Nautilus, une trame paysagère fera le lien entre la place du Bien-Être et le Beffroi.
© CPA, Urbanica, SETU

26,51M€
BUDGET TOTAL

21,28M€
Fonctionnement

5,23M€
Investissement

LES ESSENTIELS DU BUDGET 2026

Pas d'augmentation des taux communaux

Depuis 2020, la Ville a privilégié la rigueur de sa gestion financière plutôt que le recours au levier fiscal.

Ainsi, aucune hausse de la fiscalité communale n'est venue obérer davantage le portefeuille des Jocassiens.

Épargne brute à 2,7 millions d'euros

L'« épargne brute », aussi appelée autofinancement brut, est le rapport entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement.

Le solde ainsi obtenu reflète les capacités à autofinancer les investissements mais également les possibilités à rembourser la dette sur les fonds propres.

L'épargne brute est également un indicateur de la santé financière d'une collectivité.

L'encours de la dette en baisse

Le niveau d'encours de la dette est en nette diminution par rapport à l'exercice

précédent (37,3% contre 43,2%) soit en-dessous de la moyenne nationale par habitant.

Il faut souligner que la ville finance aussi ses projets par la recherche de financements extérieurs (subventions,...).

190 950 euros de subventions aux associations et coopératives scolaires

Plus d'une centaine d'associations participent chaque jour à l'animation de la Ville de Jouy-le-Moutier.

Elles sont soutenues financièrement et matériellement par la Ville afin de favoriser le dynamisme local et la vie associative.

À ce titre, elle consacre 98 950 € de subventions aux associations et aux coopératives scolaires, permettant à l'ensemble des élèves jocassiens de bénéficier de projets pédagogiques enrichissants.

Par ailleurs, le CCAS consacra, de son côté, une enveloppe de 92 000 €.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Fonctionnement, personnel et investissement



Éducation

9,9M€

soit **37%** de part du budget



Cadre de vie

4,5M€

soit **17%** de part du budget



Animation du territoire

5,4M€

soit **20%** de part du budget



Services supports

6,7M€

soit **25%** de part du budget

L'INTÉGRALITÉ DES DÉBATS DU BUDGET 2026



OUVREZ GRAND LES YEUX, LES OREILLES... ET L'IMAGINATION

Ce trimestre, l'offre culturelle nous invite à parcourir un véritable chemin d'émerveillement où chaque spectacle ouvre une porte différente sur le monde. Danse, cinéma, théâtre, arts visuels, musique baroque ou dispositifs immersifs : un voyage artistique où les formes s'entrelacent, se répondent et s'enrichissent pour proposer au public de tous âges une aventure sensible.



Le 11 mars, Elle Tourne invitera les tout-petits à une immersion musicale délicate dans une tente-igloo lumineuse.
© Marie Martinez

Le premier pas de ce parcours s'effectue à travers **Valse avec W...**, une création chorégraphique ludique et débridée. Avec sa moquette, ses cowboys, ses monstres et son désordre joyeux, la pièce de Marc Lacourt rappelle que la scène est un

terrain de jeu où l'imagination peut tout renverser. On y plonge dans une valse de corps et d'objets qui interroge la différence et convoque l'histoire de l'art. C'est une entrée en matière qui donne le ton : cette saison sera libre, audacieuse et ouverte.

Cette énergie créative se prolonge dès la semaine suivante avec **le Festival 1789**, qui dévoile les courts-métrages des jeunes talents du cinéma contemporain. Après la danse qui interroge le récit, place aux images qui racontent autrement. Une soirée qui célèbre l'envie de transmettre, d'explorer et de créer — valeurs que l'on retrouvera tout au long de la programmation.

Le voyage nous mène ensuite vers le Nord, porté par les instruments anciens et les mélodies envoûtantes de The Curious Bards, invités du Festival Baroque de Pontoise. Avec **Sublimation**, ils révèlent la richesse d'un répertoire scandinave méconnu. Après le chaos joyeux de la danse et le regard neuf du cinéma, cette escale musicale ouvre un horizon plus intime, empreint d'histoire et de traditions. Une respiration lumineuse.

Février poursuit cette dynamique avec le **festival Image par Image**, qui propose aux familles une exploration gourmande du cinéma d'animation. Rencontres, ateliers, secrets de fabrication... Cette semaine dédiée au thème « Miam, miam, miam » réaffirme la place essentielle de la transmission artistique auprès des enfants. Un fil rouge qui se retrouvera plus tard avec les spectacles adressés aux tout-petits.

Le lien entre les arts se tisse encore davantage avec **Tableau d'une exposition** où les élèves du CRR de Cergy-Pontoise font entrer en mouvement les grandes œuvres des musées. Après la danse déjantée de janvier et la musique envoûtante de février, voici que peinture et sculpture prennent vie sur scène. Une manière poétique de rappeler que toutes les disciplines dialoguent, se nourrissent et se répondent.

Mars apporte une nuance plus sombre — mais toujours teintée d'humour — avec **Mon Drôle**, un conte clownesque où l'on rit de nos peurs et de nos monstres intérieurs. Un clin d'œil évident au bestiaire qui hantait déjà Valse avec W... :

SAMEDI 31 JANVIER
18H ASSOCIATION 1789
VILLE DE JOUY-LE-MOUTIER

FESTIVAL

ENTRÉE GRATUITE

COURT MÉTRAGE

LE NAUTILUS 98 avenue des Bruzaccques
95280 Jouy-le-Moutier

LE NAUTILUS 1789 JOUY

même lorsqu'on frissonne, la scène reste un espace où l'on apprivoise l'étrangeté et la différence.

Dans un registre tout autre, mais avec la même volonté d'éveiller les sens, **Elle Tourne** invite les tout-petits à une immersion musicale délicate dans une tente-igloo lumineuse. Boîtes à musique, harpe, guitare et répertoire classique se mêlent pour créer un cocon d'écoute et de douceur. Après les émotions fortes, place à la poésie des premiers gestes culturels.

Avril s'ouvre avec un spectacle qui nous invite à rire... mais aussi à réfléchir : **L'art d'avoir toujours raison**, une conférence-théâtre impertinente qui

décortique les stratégies politiques. Une manière ludique et incisive de s'interroger sur la communication, la persuasion et nos rapports aux mots – une thématique qui résonne avec le jeu scénique, le récit et l'image explorés depuis le début de la saison.

Puis vient **Sous Terre**, une proposition sensible et hybride mêlant théâtre d'objets, arts plastiques, vidéo et musique. Un voyage dans les grottes, les profondeurs et les légendes souterraines, où l'on creuse pour trouver ce qui se cache "au fond". Une métaphore parfaite de cette saison culturelle, qui n'a cessé de nous inviter à regarder autrement, à explorer ce qui dort sous la surface.

Enfin, la rencontre **Dans les coulisses de l'animé immersif** clôt le parcours en ouvrant une fenêtre sur les technologies d'aujourd'hui : vidéo à 360°, images générées par IA, avatars inspirés du manga... Une conclusion tournée vers l'avenir, qui prolonge l'esprit de découverte et d'inventivité présent dans chaque étape de la saison.



LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE L'ANIMATION REVIENT À JOUY-LE-MOUTIER

Cette année, le festival Image par Image déploie à nouveau son univers créatif à Jouy-le-Moutier, du 24 au 27 février, pour offrir aux familles, cinéphiles et curieux un concentré d'émerveillement autour du cinéma d'animation.



Pour sa 26^e édition, Image par Image célèbre plus que jamais la diversité des formes animées : ciné-concerts, secrets de fabrication, ateliers de pratique artistique, projections-rencontres...

Une occasion rare de découvrir des œuvres, mais aussi d'échanger avec celles et ceux qui les imaginent.

LES TEMPS FORTS À JOUY-LE-MOUTIER

Mardi 24 février à 10h30 – Ciné-concert exceptionnel avec Cyrille Aupaïs

Un moment rare et précieux : un pianiste accompagne en direct les images animées et dialogue avec le public après la séance. Cyrille Aupaïs, musicien reconnu pour son sens de l'improvisation et de la narration musicale, offre une expérience où le film se vit autrement, où la musique devient un personnage

à part entière. Un rendez-vous qui plaira autant aux enfants qu'aux adultes, et qui rappelle la magie du cinéma des origines.

Mardi 24 février à 14h30 – Atelier doublage Bad Guys 2
Gratuit – Sur inscription – À partir de 8 ans (l'inscription à l'atelier nécessite l'achat de places pour la séance cinéma de Bad Guys 2.)

Plongez en duo dans les coulisses du cinéma d'animation ! Cet atelier parent-enfant propose une immersion unique dans l'art du doublage : tester, jouer, enregistrer sa voix comme les comédiens professionnels, puis découvrir le résultat sur grand écran.

Au programme :

- initiation au doublage,
- enregistrement en conditions studio,
- projection finale de la scène doublée.

Une séance ludique et conviviale qui invite chacun à devenir, l'espace d'un instant, la voix d'un héros.

UN FESTIVAL POUR ÉVEILLER LA CURIOSITÉ

Projections familiales, rencontres avec les auteurs, ateliers interactifs, découvertes musicales... Image par Image poursuit son ambition : émerveiller les petits comme les grands, transmettre la passion du cinéma et ouvrir les portes d'un univers où l'imagination n'a pas de limite.

La programmation complète à Jouy-le-Moutier sera dévoilée début janvier sur le site de la ville.

En attendant, retenez bien ces dates : du 24 au 27 février, Le Nautilus devient la maison du cinéma d'animation.

VILLAGE : LE RETOUR D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ !

À Jouy-le-Moutier, la dynamique commerciale se poursuit avec l'arrivée de deux commerces : la supérette Proxi, située place de l'Église, et le restaurant Crispy Krunch, installé place du Bien-Être.

Il y a encore quelques mois, la réouverture d'un commerce de proximité au village relevait du simple espoir. Aujourd'hui, c'est une réalité : la supérette Proxi a officiellement ouvert ses portes, place de l'église.

Ouverte sept jours sur sept, cette supérette propose un large choix de produits du quotidien : une cave à vin, un service postal pour l'envoi et la réception de colis, un dépôt de pain ainsi qu'un espace café et jus de fruits frais. Une terrasse permet également de profiter d'un moment de convivialité au cœur du village.

Afin de répondre aux besoins de chacun, un service de livraison gratuit (à partir de 18h) est mis en place pour les Jocassiens âgés de 70 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, et sans condition

d'âge pour les personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif en vigueur).

COURSES D'APPOINT

Dès les premières heures, les Jocassiens ont accueilli ce nouveau lieu avec enthousiasme. Parmi eux, Bertrand, premier client de la supérette, partage sa satisfaction :

« J'habite depuis 20 ans au village. Ça fait un petit moment que l'on attendait ce genre d'initiative et nous sommes heureux de la voir arriver. J'y ferai certainement mes courses d'appoint et les petits besoins de dernière minute. J'ai été agréablement surpris de constater qu'il y avait aussi une cave à vin : c'est une belle idée. Et le fait que ce soit ouvert sept jours sur sept, c'est vraiment pratique. ».



De son côté, le maire Hervé Florczak a déclaré : « Nous avions à cœur de redonner à notre village un lieu où l'on fait ses courses et où l'on achète des timbres sans devoir parcourir des kilomètres. ».

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi :
de 7h30 à 19h
Le dimanche :
de 9h à 13h

CRISPY KRUNCH : DU CROUSTILLANT PLACE DU BIEN-ÊTRE



Installé place du Bien-Être, Crispy Krunch a ouvert ses portes il y a un peu plus de deux mois et séduit déjà un large public grâce à ses spécialités maison : poulet frit, « Crispy Rice », cheese naans... Une offre originale qui attire de plus en plus de gourmands.

« J'ai mangé ici deux fois, une fois avec mes copines et une fois avec ma famille. J'ai pris des wings et un tiramisu, c'était vraiment très bon ! », explique une jeune Jocassienne, ravie de retrouver une proposition différente en ville.

Aux commandes de cette nouvelle enseigne : Haroun et son associé Hamza, déjà gérant du Napoli Pizza Jouy-le-Moutier : "Il y avait une vraie demande pour une sandwicherie qui change un peu. Beaucoup allaient jusqu'à Cergy pour trouver ce type de produits. Ils sont contents de pouvoir en profiter désormais tout près de chez eux." expliquent les gérants.

Crispy Krunch accueille ses clients dans une salle chaleureuse, permettant de déguster sur place ou d'opter pour la vente à emporter.

Ouverte tous les jours de 11h à 23h, l'enseigne apporte une nouvelle touche gourmande et dynamique, place du Bien Être.



La Lanterne de Noël

Par Rémi Proteau

Lauréat de l'appel à écrire

lancé par la rédaction du Vivre à Jouy (VAJ n°126)

Tous les contes ici !



Dans un petit village enneigé, blotti entre deux montagnes silencieuses, l'hiver semblait toujours plus long qu'ailleurs. Pourtant, à l'approche de Noël, les habitants trouvaient la force d'égayer chaque coin de rue. Les guirlandes colorées illuminaient les façades, les enfants riaient en glissant sur les pentes gelées, et l'odeur des biscuits à la cannelle s'échappait des cuisines. Partout, la fête s'installait comme une promesse de chaleur au cœur du froid.

Mais au bout d'une ruelle étroite, une maison demeurait dans l'ombre. Ses volets restaient clos, son jardin sans décorations. Elle appartenait à Madame Éloïse, une femme autrefois pleine de vie, mais que la solitude avait lentement recouverte. Depuis le départ de ses enfants et la disparition de son mari, elle avait rangé ses décorations au grenier et décidé que les fêtes n'étaient plus pour elle.

Un soir, alors que la neige tombait en silence, Léo, un petit garçon curieux et généreux, s'arrêta devant sa porte. Il connaissait vaguement cette voisine, mais l'absence de lumière éveilla sa curiosité. Il osa frapper. Éloïse ouvrit, surprise de voir un enfant tremblant de froid sur son perron. À l'intérieur, rien : pas de sapin, pas de guirlandes, seulement le tic-tac d'une vieille horloge.

– « Pourquoi n'as-tu pas de lumière pour Noël ? » demanda Léo.

Éloïse répondit d'une voix douce mais triste :

– « Parce que je n'ai plus personne avec qui partager cette lumière. »

Ces mots touchèrent profondément l'enfant. Toute la nuit, il pensa à la vieille dame seule dans sa maison sombre. Le lendemain, il revint, serrant dans ses mains une petite lanterne de papier qu'il avait fabriquée.

– « Si tu n'as pas de lumière, prends celle-ci. Elle brillera pour toi », dit-il en lui tendant son trésor fragile.

Éloïse sentit une chaleur oubliée renaître en elle. Elle alluma la bougie et posa la lanterne sur le rebord de sa fenêtre. La flamme vacillante perça l'obscurité, et les passants, intrigués, s'arrêtèrent

Bientôt, une voisine déposa un ruban rouge, un autre un petit sapin, un troisième un panier de douceurs. Peu à peu, la maison qui semblait endormie s'illumina de rires, de chants et de gestes fraternels.

Éloïse, émue, ouvrit ses portes et servit du chocolat chaud. La pièce, longtemps silencieuse, se remplit de voix et d'amitié. Elle comprit alors qu'elle n'avait pas vraiment perdu la lumière : elle l'attendait, tapie derrière la porte, prête à renaître grâce à un simple geste.

Cette nuit-là, quand les cloches sonnèrent minuit, le village tout entier ressentit une joie nouvelle. Les habitants comprirent que la magie de Noël ne résidait pas seulement dans les cadeaux ou les festins, mais dans cette petite flamme offerte par un enfant à une vieille femme.

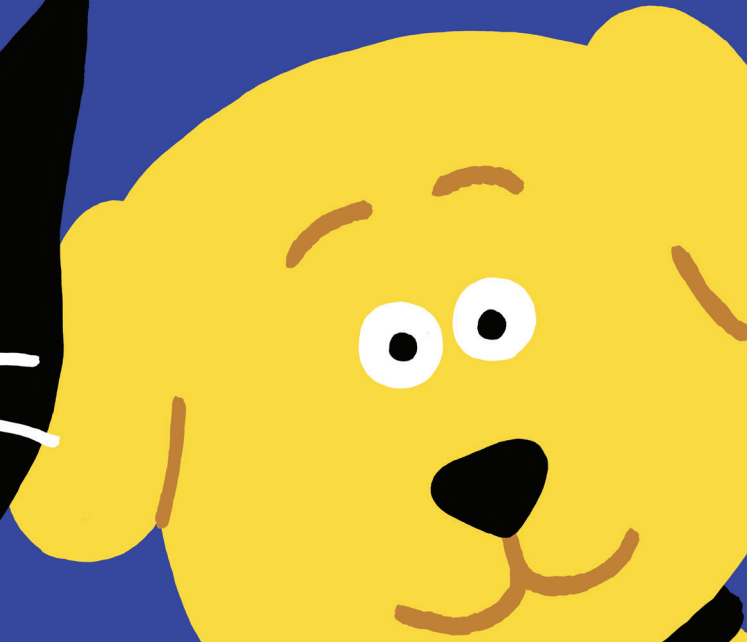
Depuis ce jour, chaque hiver, les habitants déposent une lanterne devant leur maison. Certaines sont de papier, d'autres de verre, d'autres encore sculptées dans le bois. Mais toutes brillent ensemble dans la nuit glaciale pour rappeler que personne n'est jamais vraiment seul à Noël, tant qu'il existe une main tendue et une lumière à partager.



**Dans le cadre de la période
pré-électorale,
les groupes politiques :
Jouy, ville d'avenirs !
Pour servir Jouy et
Jouy-le-Moutier en commun
ont décidé de suspendre leurs tribunes.**

IMAGE PAR

IMAGE



**DU 24 FÉVRIER AU 27 FÉVRIER
À JOUY-LE-MOUTIER**

RENDEZ-VOUS

Vœux aux Jocassiens



Dimanche

4 janvier 2026



de 10h à 12h

PLACE DU BIEN-ÊTRE

